



## Procès-verbal du conseil municipal du 31 janvier 2023

**L'an deux mille vingt-trois, le 31 janvier à 19 heures 00,**

Le Conseil Municipal de la Commune, légalement convoqué le 23 janvier 2023, s'est réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles GROSDIDIER, Maire.

**Présents :** Mers Jean-Charles GROSDIDIER, Pascal GIROD, Jacques CALLAND, Jean DAVID, Eric JACQUEMIN, Guy DUPUIS, Philippe MONNERET, Florent JOURDAIN, Laurent GRAND, Bernard DARLAY & Mmes Françoise GRAS, Marie-Christine CHARBONNIER, Cécile BESNIER-TRECOURT, Christine BORSKI, Joséphine JACQUENOD, Sylvie CALLAND, Myrtille BROCHOIRE, Marie-Claude RENAUD.

**Absents excusés :** Stéphanie LECOULTRE.

**Absents non excusés :**

**Quorum (minimum 10 présents) :** 18

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures

**Désignation du secrétaire de séance :** Pascal GIROD

**Monsieur le Maire informe le conseil municipal du retrait du point de l'ordre du jour sur la taxe d'aménagement à reverser à TEC dans l'attente d'information complémentaire**

### **1. COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

Déclaration d'intention d'aliéner – Décisions de ne pas préempter

Biens	Type	Adresse	Vendeur	Acheteur
G 204	Maison	3 rue des écoles	SCI LEMICHEL IMMO	MATHIEUX Audrina Orgelet
G 746	Maison	3 rue de Presles	COMPARIN Jacqueline	PRUDENT Adeline Oyonnax

### **2. ADMINISTRATION GENERALE**

#### 2.1 Approbation des procès-verbaux du 8 et 15 décembre 2022

Le maire soumet pour approbation les procès-verbaux des séances du conseil municipal du 8 et 15 décembre 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, approuve les procès-verbaux.

### **3. FINANCES**

#### **3.1 – Ouverture de crédits avant vote du Budget Primitif**

Afin de permettre le paiement de factures d'investissement avant le vote du Budget Primitif, il est nécessaire de recourir à l'ouverture de crédits dans la limite du ¼ des crédits votés au BP de l'exercice précédent.

Les crédits nécessaires sont :

Imputation	Opération	Objet de la dépense	Montant en €
165		Remboursement de dépôt de garantie	350
238	RRP	Eclairage public rue Fontaine du Frêne	16 800
2041582	RRP	Infrastructure téléphonique rue Fontaine du Frêne	13 380
2118	NAT	Etude complémentaire pour la restauration du marais de Vogna	13 200
2151	ACC1	Travaux de voirie entrée aire de camping-cars	12 671

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, approuve la délibération d'ouverture de crédits.

#### **3.2 Détermination des modalités de versement de subvention aux associations pour participation à une animation**

Statuant sur les demandes de subventions par les associations pour participation aux animations par un intervenant extérieur.

L'exécutif propose le versement d'une subvention aux associations organisatrices du 15 août ou du marché de Noël pour une animation sans entrée payante par un intervenant extérieur selon les critères suivants :

-braderie du 15 août : subvention à hauteur de 80% du coût de l'animation dans la limite de 1 000 Euros

-marché de Noël : subvention à hauteur de 80% du coût de l'animation dans la limite de 500 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, adopte la proposition de l'exécutif.

### **4. INTERCOMMUNALITE**

#### **4.1 – Modification des statuts de Terre d'Emeraude Communauté**

Lors de la séance du 14/12/22, le conseil communautaire a décidé de réviser ses statuts, à savoir :

- La suppression du Moulin de Pont des Vents dans la liste des équipements touristiques dans le cadre de la restitution du bien à la commune de Montfleury.
- La modification de l'article 6-2 intitulé « en matière de Petite Enfance et Jeunesse » et plus particulièrement le paragraphe qui concerne les établissements scolaires et extrascolaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, approuve la modification des statuts de Terre d'Emeraude Communauté.

## **5. LOCATION**

### **5.1 Location logement 13 place de la Fontaine**

Suite au départ de M. et Mme JANKOWSKI au 13/01/2023 du logement 13 place de la Fontaine, une demande a été reçue de Mme EYRAUD Christie pour occuper ce logement au 15 mars.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide d'établir un bail avec cette personne pour un montant de loyer de 500 € hors charges.

## **6. TRAVAUX**

### **6.1 Sécurisation fils nus rue Fontaine du Frêne**

Afin de sécuriser le réseau d'électrification rue Fontaine du Frêne, une étude consistant en l'enfouissement du réseau a été réalisée par l'entreprise SBTP, prestataire du SIDEC.

Ces travaux d'enfouissement impliquent également de modifier les installations d'éclairage public et la mise en souterrain des lignes de communication électroniques existantes.

Après études, le coût pour l'ensemble des travaux s'élèverait à 268 497 €. Après participation d'ENEDIS et du SIDEC, le reste à charge pour la commune serait de **37 716,89 €**.

Au vu de cet exposé, le conseil municipal approuve le programme de travaux qui pourraient intervenir sur le mois de février.

## **7. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **7.1 Espace santé : Point sur le projet suite à l'entretien du 16/01 avec Pierre GAILLARD**

Le rendez-vous avait pour objet de recueillir les remarques des professionnels de santé sur le projet de l'espace santé qui leur a été soumis dans le bâtiment communal 29 rue de la Portelle.

Françoise GRAS, en charge de ce dossier restitue au conseil municipal les observations des professionnels qui ne vont pas dans le sens du projet présenté mais plutôt orientées sur l'idée d'une construction neuve.

Après explications et afin de pouvoir avancer sur ce projet, le Maire sollicite l'orientation du conseil municipal sur le lieu d'implantation de l'espace santé.

### **7.2 Présentation sur le projet d'extension de l'entreprise Smoby Toys**

Le maire présente le projet d'extension de l'entreprise SMOBY TOYS qui consisterait en l'aménagement d'une surface de 32 000 m<sup>2</sup>, dont 14 000 m<sup>2</sup> en bâtiments et 18 000 m<sup>2</sup> en stockage extérieur.

### **7.3 Vestiaires de football**

Suite à une remarque en conseil municipal, un devis a été sollicité auprès de l'entreprise BATISPORT, expert en création de vestiaires modulaires. Le devis de travaux reçu s'élève à 538 000 € HT contre 493 700 € HT pour l'estimation de AD+ architecture.

### **7.4 Programme RVS 7<sup>ème</sup> tranche**

Pour information, dans le cadre des orientations d'économies d'énergie prises par la commune, un nouveau programme RVS a été engagé auprès du SIDEC consistant au changement de 23 horloges de commandes répondant aux dernières directives et orientations d'économies en énergie.

Le SIDEC confiera ces travaux à l'entreprise PHIL ELEC attributaire du marché de maintenance des installations d'éclairage public ELUM. Après études un avant-projet sommaire sera adressé à la commune pour validation.

Si le montant proposé et retenu par le conseil municipal, les travaux pourraient intervenir au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

### **7.6 Locaux Banque Populaire**

Pour l'agrandissement de leur agence, la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté recherche un local à acheter sur la commune.

Après prise de contact avec des propriétaires et la commune, des visites ont eu lieu le 19/01/2023 sur plusieurs bâtiments privés et communaux.

Suite à ces visites, la Banque Populaire reviendra vers la commune pour confirmer leurs orientations.

### **7.7 Journée citoyenne**

Le conseil municipal décide de la reconduction de la journée citoyenne dont la date sera fixée prochainement.

**7.8 Réunion d'information** à destination des élus organisée par l'AMJ et la DDFIP LE 21/02/2023 à Chassal/Molinges de 18h à 20h

Monsieur le Maire lève la séance à 22h45

Le Maire  
Jean-Charles GROSDIDIER

A large, stylized black ink signature of Jean-Charles Grosdidier, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Le secrétaire  
Pascal GIROD

A blue ink signature of Pascal Girod, written in a cursive style.